

*Communiqué de presse*

## **TÉLÉPHONIE MOBILE**

### **Les premiers numéros mobiles 07 seront lancés commercialement en mai 2010**

Paris, le 2 avril 2010

Désormais, les numéros mobiles commencent aussi par 07 et plus seulement par 06.

La décision de l'ARCEP n°2009-0406 du 9 mai 2009 permet, en effet, aux opérateurs mobiles de se voir attribuer des numéros commençant par 07, la tranche des 06 arrivant à saturation du fait de la croissance du nombre d'abonnés mobiles et de leur multi-équipement.

Les nouveaux abonnés au service mobile pourront donc se voir affecter des numéros qui commencent par 07 et pour lesquels les conditions d'utilisation sont les mêmes que celles de la tranche 06, que ce soit, par exemple, en termes de services, de tarifs ou de conservation du numéro.

Depuis 2009, les opérateurs mobiles métropolitains ont entrepris, avec les autres opérateurs français et étrangers, des modifications de leurs systèmes d'information afin de s'assurer du bon fonctionnement de ces nouveaux numéros tant en matière de facturation que de bon acheminement des communications, afin de permettre aux utilisateurs d'appeler et de recevoir des appels en 07.

Les opérateurs commercialiseront les 07 de manière progressive, les premiers numéros étant attribués à compter de début mai 2010.

*[www.arcep.fr](http://www.arcep.fr)*

<p><b>Contact presse</b> : Jean-François Hernandez Tel : 01 40 47 70 33 – mél : <a href="mailto:hernandez@arcep.fr">hernandez@arcep.fr</a></p>
--



11-17 rue de l'Amiral Hamelin  
75016 Paris

tél. : + 33 (0) 1 45 05 70 70

fax : + 33 (0) 1 47 27 72 70

[www.fftelecom.org](http://www.fftelecom.org)

Paris, le 19 avril 2010

### **Communiqué de presse**

#### **Les numéros mobiles en 07 seront proposés aux clients à partir du 3 mai 2010**

À compter du 3 mai 2010, de nouveaux numéros de téléphones mobiles commençant par 07 feront progressivement leur apparition en France métropolitaine. La France comptant 60 millions de lignes mobiles, quatre vingt dix pour cent des combinaisons débutant par le préfixe 06 ont déjà été attribuées. Les nouveaux abonnés aux services mobiles, qu'ils soient grand public, professionnels, entreprises, ou services de machine à machine pourront donc se voir proposer à compter du 3 mai, soit des numéros commençant par 06, soit des numéros commençant par 07. Les conditions d'utilisation, l'accès aux services et les tarifs des communications vers ces nouveaux numéros en 07 seront identiques à ceux pratiqués vers les numéros en 06. Concernant l'outre-mer, il n'y aura pas d'affectation pour l'instant de numéros en 07 en 2010, le stock de numéros en 06 restant suffisant.

Depuis cette décision d'ouverture de la numérotation mobile prise par le régulateur des Télécoms (ARCEP) en mai 2009, les opérateurs mobiles métropolitains ont entrepris avec les autres opérateurs français et étrangers des modifications de leurs systèmes d'information et de leurs réseaux afin de s'assurer du bon fonctionnement de ces nouveaux numéros tant d'un point de vue technique (bon acheminement des appels par exemple) que commercial (facturation notamment).

Contact presse : Dominique Martin 0607528511

## **OUVERTURE DES NUMEROS MOBILES EN 07 : QUELQUES REPONSES A VOS QUESTIONS**

### **Pourquoi ce changement de numérotation ?**

Les numéros en 07 vont apparaître progressivement sur le marché métropolitain à compter de mai 2010 car, selon l'ARCEP en charge du plan de numérotation national, il ne reste plus que quelques millions de n° 06 disponibles pour les services mobiles de la Métropole.

La nouvelle tranche de numéros en 07 comprend 100 millions de numéros qui permettront de faire face à la demande durant de longues années. Il a fallu environ 15 ans pour écouler les numéros en 06. Les modalités d'attribution de numéros 07 sont identiques aux modalités d'attribution de numéros 06.

Le plan de numérotation s'articulera dorénavant de la façon suivante :

Numérotation commençant par 06 et 07 : services téléphoniques mobiles

Numérotation commençant par 01 à 05 : services téléphoniques fixes (numéros géographiques)

Numérotation commençant par 08 : services à valeur ajoutée

Numérotation commençant par 09 : services téléphoniques (numéros non géographiques)

### **Cette ouverture va t'elle avoir des conséquences pour le client ?**

Le seul changement est que dorénavant, les nouveaux clients, qu'ils soient particuliers, professionnels ou entreprises, se verront attribuer des numéros en 06 ou en 07. Ces numéros en 06 et en 07 cohabiteront en permanence en termes d'attribution aux nouveaux clients.

Un client ayant un numéro de mobile commençant par 07 bénéficiera des mêmes offres, usages, options, services et tarifs qu'un client ayant un numéro de mobile commençant par 06.

Pour l'outre-mer, il n'y aura pas d'affectation de numéros, en 07 en 2010, le stock de numéros en 06 restants suffisant.

### **Les entreprises doivent-elle faire des adaptations ?**

Les entreprises doivent vérifier que leurs équipements, applications ou solutions techniques exploitant la numérotation avec 06, leurs standards téléphoniques, leurs systèmes, comme par exemple les autocommutateurs téléphoniques privés (PABX et IPBX) ou les services Machine à Machine, leurs processus métier puissent accepter indifféremment des numéros en 06 et en 07.

Par exemple :

Si vous bénéficiez d'un autocommutateur téléphonique privé (PABX et IPBX), assurez-vous auprès de votre éditeur et fabricant de solution téléphonique d'entreprise qu'un n° en 07 puisse vous joindre et inversement.

Si vous disposez d'un site Internet et/ou d'un système d'informations (CRM, par exemple) ou de solutions Machine à Machine, vérifiez que les champs concernant le téléphone mobile ne sont pas pré-remplis avec « 06 » en début de case et que le système accepte la saisie de numéros débutant par 07.

Si vous avez un centre d'assistance par téléphone ou un serveur vocal interactif, assurez-vous auprès de votre fournisseur de solution de service téléphonique qu'un n° en 07 puisse vous joindre ; faites éventuellement modifier les enregistrements vocaux qui demanderaient de taper un numéro de mobile commençant par 06 en rajoutant « ou en 07 » ; vérifiez si le serveur reconnaît la saisie d'un n° en 07 aussi bien que celle d'un 06.

Si vous faites remplir des formulaires papier à vos clients, regardez si vous avez des champs 06 pré-remplis au niveau du champ de « Numéro de mobile ».

### **La portabilité des numéros mobile fonctionnera-t-elle avec un numéro en 07 ?**

Les clients disposant de numéros en 07 auront les mêmes droits que ceux possédant des numéros en 06. Ils pourront effectivement demander une portabilité.

### **Qu'en est-il des appels à l'étranger avec un numéro en 07 ?**

Un numéro mobile en 07 est aux mêmes conditions et même tarif qu'un numéro mobile en 06. Il pourra donc appeler et être appelé depuis l'étranger.